



Et la voiture électrique,  
vous y pensez ?

## Un projet de véhicule électrique ? Quand consommer et quel impact sur votre facture ?

### Que prendre en compte dans la charge du véhicule électrique ?

- > Déterminez l'autonomie du véhicule nécessaire par rapport à votre usage.
- > Réfléchissez à la localisation de la charge de votre véhicule.
- > Etudiez vos futures dépenses en électricité.

Si vous chargez votre véhicule électrique au mauvais moment, ou si votre contrat n'est pas adapté, vos dépenses liées à la charge de votre véhicule électrique risquent d'être importantes.

### Réfléchir à l'achat d'un véhicule électrique, oui. Mais comment ?

#### Par exemple :

Pour 100 km, un véhicule électrique a généralement une consommation entre 15 et 19kWh ; c'est la consommation de votre télévision sur 32 jours\*.

En roulant à une moyenne 1000 km par mois, vous consommerez 2 160 kWh à l'année.

En moyenne, en France, une personne consomme environ 2 223 kWh d'électricité par an\*\*.

Selon votre contrat cette charge de véhicule peut vous coûter (par an) :

- **543.46 €TTC** pour un tarif d'un contrat 9 kVA base
- **446.69 €TTC** pour un tarif d'un contrat 9 kVA HP/HC, avec une charge uniquement sur les heures creuses (au contraire, si vous chargez en heures pleines, le budget passera à 583.20 €TTC )
- **215.99 €TTC** pour un tarif d'un contrat 9 kVA Tempo (avec une hypothèse de 120 cycles de recharges par an réparties en heures creuses sur 99 jours Bleus, 14 jours Blancs, 7 jours Rouges).

Dans le cas d'une modification souhaitée de puissance renseignez-vous au préalable auprès de notre service clientèle pour vérifier le bon dimensionnement de votre branchement.

\* à raison d'une moyenne française de 6.5 h/jour

\*\* selon datagouv.fr

### BON A SAVOIR

En 2023, les modèles électriques et hybrides rechargeables ont occupé 23 % des ventes de véhicules neufs.

Pour recevoir nos newsletters, n'hésitez pas à contacter nos gestionnaires clientèle.

Régie d'Electricité de Thônes - 8 Voie Eugène Fournier Bidoz, 74230 Thônes - 04 50 32 17 17 - service-client@ret.fr  
du lundi au vendredi de 08h00 à 12h00 et 13h30 à 17h30